

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin été 2015



www.nandrin.be

Photo © Noémie Smits

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale	lundi et jeudi
- Allocations de chauffage	de 9h à 11h30.
- Initiative locale d'accueil	085/27.44.63
- Maintien à domicile	Christel Fouillien
- Repas à domicile	lundi et mercredi
- Dépannage	de 9h à 12h.
- Guidance budgétaire	085/27.44.62
- Aide sociale générale	Justine Galant
	Mardi et jeudi
	de 9h à 12h.
	085/27.44.63
- Informations et demande de pension	Christiane Leclercq
	Jeudi
	de 9h à 12h.
	085/27.88.51
- Énergie (convention gaz-électricité)	Caroline Renwa
- Allocation handicapé	Lundi et mercredi
- Logement	de 9h à 12h.
- Coordination sociale (article 27, Été Solidaire)	085/27.44.64

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



«C'est todi les pitits k'on sprotche»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la session d'examens de juin 2015 des élèves de secondaires a été plutôt chahutée. Pour finir, plus personne ne savait sur quel pied danser et, au final, c'est les élèves qui risquent d'être les dindons de la farce.

La parabole est osée mais, au niveau de notre vie privée, il en est de même... Et, au niveau de la vie de notre commune, c'est la même histoire que nous vivons.

Les conséquences des décisions prises par les niveaux de pouvoirs supérieurs (Europe, Fédéral, Régional, Communauté) génèrent de nombreuses incertitudes ainsi que des charges supplémentaires à supporter par les «petits» que sont les communes dans la hiérarchie administrative.

Prenons un exemple concret qui nous touche tous : les sanctions administratives communales (SAC).

Toute une série d'infractions et d'incivilités sont depuis plusieurs années classées sans suite par les parquets car dépenalisées. Il s'agit, par exemple, des divagations de chiens, du non-entretien de terrain, du tapage diurne et nocturne, des tags et graffitis, de dépôt clandestin d'immondices, d'abattage non-autorisé d'arbres et haies, des incinérations de déchets ménagers, des infractions urbanistiques,...

C'est désormais aux communes par le biais d'agents constatateurs et sanctionneurs, qu'il revient de prendre en charge la poursuite de ces infractions. Ce sera effectivement le cas à partir du 2ème semestre 2015 dans la zone de police du Condroz.

Sans transition, je vous rappelle que l'été verra défiler son lot d'événements en plein air, conviviaux et familiaux, où nous aurons peut-être l'occasion de nous croiser et bavarder : concert des Gauff' et apéro des Nandrinois (04/07), Festimix (05/07), kermesse de Saint-Séverin (du 03/07 au 06/07), Fête et kermesse de Villers-le-Temple (du 31/07 au 03/08), 2 Ours Nandrin Festival (du 27/08 au 31/08), Festival de Jazz (18/09 et 19/09). Vous trouverez plus de détails dans ce «Carrefour».

Je terminerai, comme chaque été, par un double rappel à la prudence : limiter votre vitesse lors des déplacements motorisés. Je vous rappelle que des enfants peuvent jouer près des voiries et que vous pourriez croiser un charroi agricole important.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Michel Lemmens,
Votré Bourgmestre

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Pleins feux sur Villers Animations	4 & 5
Événements musicaux de l'été	6 & 7
Bibliothèque Territoires de la Mémoire	8
Produits locaux	9
Administration : Demandez votre Kids-ID	10
Bien-être animal : Chats errants que faire ? Que faire avec un animal en difficulté ?	11
Enseignement	12 à 15
Sports et loisirs	16 à 19
Environnement	20 & 22
Jumelage - Noces d'or	23
Patrimoine	24 & 25
État-civil	26
Agenda	27

Nouveaux horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Mardi	21/07/2015
*Lundi	02/11/2015
Mercredi	11/11/2015
Jeudi	24/12/2015
*Vendredi	25/12/2015

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h à 12h au 085/51.94.76**



Dans le village de Villers-le-Temple, une bande d'irréductibles prennent plusieurs fois par an les rennes pour proposer des activités leurs riverains. Souvent dans l'ombre, amoureux de leur village et de ses habitants. Découvrons l'a.s.b.l avec un de ses membres fondateurs, Marc Bertrand.

Bonjour Marc, tu es membre fondateur et ancien président de Villers Animations. Première question, Villers Animations, c'est quoi ?

Villers Animations, c'est une réunion de villageois à caractère festif. L'idée de départ était en effet de réveiller le côté convivial du village. En 1991, la fête à Villers existante périssait. Nous nous sommes réunis avec quelques amis, et avons décidé d'organiser un premier bal en plein air. Louis Delrée nous a fourni du matériel militaire, la famille Prévot a amené un plateau pour improviser une scène. Quelques provisions de boissons, un peu de bonne volonté, et la fête fut un vrai succès.

En 1994, pour des questions juridiques et administratives, nous avons fondé l'a.s.b.l Villers Animations. Des membres fondateurs, outre moi-même, il ne reste aujourd'hui que Claude Dodeigne et Romain Halleux. Le président actuel est Marco Venanzi, à qui j'ai remis le flambeau il y a quelques années.

Nous nous sommes posé rapidement la question de notre rôle. Nous avons alors entrepris, outre la fête d'été, d'animer le village tout au long de l'année, lors de nombreuses activités festives, mais aussi culturelles.

Vous êtes donc un collectif de villageois qui animent le village. Combien de membres bénévoles êtes-vous ?

Il y a une trentaine de membres inscrits dans le comité. Mais nous vivons également des nombreux sympathisants bénévoles. Pour les gros événements, comme la fête d'été, nous sommes plus de cent bénévoles sur les quatre jours.

Vous fonctionnez en a.s.b.l, à quoi sont utilisés les bénéfices des activités ?

Les bénéfices engendrés ont plusieurs utilités. Ils paient en général les frais des activités gratuites durant l'année, comme la chasse aux œufs ou le cortège de Noël. Nous offrons également des tickets gratuits aux enfants du village pour les manèges lors de la fête d'été.

Nous avons également eu l'occasion de sponsoriser l'unité scout de Villers-le-Temple pour leurs voyages humanitaires. Enfin, nous avons financé des panneaux de découverte du village, ainsi que des affichettes nominatives aux différents monuments importants.

Quelles sont, traditionnellement, les activités proposées par Villers Animations ?

Nous avons, par le passé, organisé des journées randonnées, les week-ends « L'Art se met au vert », des soirées spectacles,...

Il y a néanmoins trois « inconditionnels ». Tout d'abord, la fête de Noël. Le marché de Noël est, depuis deux ans, géré par Sandrine Markadieu. Nous y proposons en marge un concert dans l'église, ainsi qu'un cortège du Père Noël en calèche pour les enfants du village.

Deuxièmement, la chasse aux œufs, dans le parc Laurant, le lundi de Pâques.

Enfin, l'incontournable fête d'été, qui se tient chaque année le week-end qui suit la Sainte Anne. Elle s'étale aujourd'hui sur quatre journées, avec de nombreuses activités proposées. (NDLR voir programme ci-après)



Parlons-en justement. Chaque année, fin juillet, votre grand rendez-vous est la fête à Villers. Aujourd'hui, elle a pris une ampleur considérable...

Effectivement ! Nous accueillons désormais plusieurs centaines de personnes chaque soirée. Les activités comme le jogging, la balade moto ou le quizz musical rencontrent un vif succès.

Cela nous impose des contraintes d'une autre ampleur : nous avons dû déménager et cloisonner le site, augmenter le dispositif de sécurité, et la logistique devient impressionnante ! Nous sommes un peu victimes de notre succès, mais mettons tout en œuvre pour garder un caractère convivial et local à la fête du village.



Chaque année, le programme s'étoffe. Notamment au niveau des concerts. Rappelle-moi qui est déjà venu jouer sur la scène ?

Outre le spectacle pour enfants, le quizz musical et les soirées dansantes, nous proposons chaque année deux concerts le samedi soir. Nous avons déjà accueilli Bouldou, October plays U2, 98% Maximum Soul, Country Cooking... Beaucoup de bons moments, et de chouettes rencontres avec les artistes.

Et le lundi de la fête, on joue le jambon « à la Bizawe ». D'où vient ce jeu ?

C'est un jeu traditionnel du Condroz. On y jouait autrefois dans les arrière-cours des cafés de village. Il consiste en une table de flipper, où l'on doit faire tomber des quilles, comme au Bowling.

On y joue le lundi de la fête sur la place du village. Le villageois qui a plus haut score remporte un jambon sur l'os. L'idée, c'est de rassembler le cœur du village, les anciens et les plus jeunes, autour d'un verre et de ce jeu. C'est un moment très convivial.



Pour conclure, si tu devais définir l'a.s.b.l en une phrase, ce serait...

Abnégation, persévérance,... Mais quelle récompense quand la fête est réussie !

Merci beaucoup Marc, et au plaisir de te croiser lors d'un événement organisé par votre groupe !

Matthieu Feron

APPEL AUX VILLERSOIS

Nous travaillons sur un projet d'événement regroupant tous les artistes et artisans du village, pour la pentecôte 2016.

Vous avez l'âme d'un artiste, d'un artisan ? Vous êtes peintre, sculpteur, céramiste, ébéniste, ferronnier, dessinateur, orfèvre,...

Contactez-nous sans plus tarder à marcus.b54.mb@gmail.com

À VOS AGENDAS...

Cette année encore, le village s'animera à l'occasion de la traditionnelle Fête à Villers.

Celle-ci se déroulera du 31 juillet au 3 août 2015.

Au programme :

Vendredi 31 juillet

- Grand Jogging de la Fête
- Soirée dansante par DJ LUDO

Samedi 1 août

- En soirée, deux concerts :
Temple Star Cover electro/rock de Villers !
Undercover Cover rock
- Suivi d'une soirée dansante, animée par DJ DAN

Dimanche 2 août

- Balade Moto dans la région
- A midi, grand barbecue de la fête
- Animations aux tables et spectacle pour enfants par Alex Roguan, magicien
- Soirée Blind Test géant par Inzemix

Lundi 3 août

- On joue le jambon « à la Bizawe » !
- Animations musicales

**Durant toute la fête : attractions foraineWs, buvette, petite restauration
Accès gratuit à l'ensemble des activités !**



JAZZ NANDRIN

FÊTES DE WALLONIE

ENTRÉE GRATUITE

Cette année, deux dates pour le Jazz à Nandrin

Vendredi 18 septembre

- De 18h30 à 19h30 : Duo de pianistes : Bram De Looze - Pascal Mohy au Parc LAURANT à Villers-le-Temple
- De 20h à 21h15 : Bert JORIS QUARTET featuring le pianiste italien Dado MORONI au Parc LAURANT à Villers-le-Temple
- De 22h à 23h15 : GOD SAVE THE SWING SEXTET Chez Pol à Fraineux

Samedi 19 septembre

- De 19h à 20h15 : Le «LG JAZZ COLLECTIF» (un groupe réunissant sept musiciens issus de la nouvelle génération du jazz belge, Sabam Jazz Award 2013 au Parc LAURANT à Villers-le-Temple
- De 20h30 à 22h : Le trompettiste français Stéphane BELMONDO en trio au Parc LAURANT à Villers-le-Temple

Bien entendu, jam chez POL après le dernier concert au Parc Laurant à Villers



Les GAUFF'

Préventes disponibles
sur www.ticketstar.be

Texaco de Nandrin (Rond point des Vaches)
Route du Condroz
L'espace d'un Creux
Rue St Gilles 168 - à 4000 Liège

Gauff qui peut TOUR!

Apéros des Nandrinois
Dès 18h
Les Allumés aux platines!

SAMEDI 4 JUILLET
NANDRIN SITE DES TEMPLIERS



Les promenades photographiques en condroz

Tous les week-ends du mois d'août 2015, les villages de Marchin et de Goesnes, situés dans le Condroz liégeois et namurois, accueillent la 7ème édition des Promenades photographiques en Condroz intitulée « Au plaisir ».

Dans un contexte global plombé par la morosité, les violences et les peurs, les Promenades photographiques en Condroz ont choisi de prendre à nouveau le parti des petits bonheurs de vivre, de l'échange et du partage. Car le plaisir ne saurait résider dans les replis identitaires, frileux, égoïstes...

Les Promenades proposent 20 expositions qui réunissent des photographes belges et étrangers, de renommée ou émergents dont la plupart seront présents lors de la biennale, commentant leurs expositions, participant à des rencontres.



Les expositions sont organisées en milieu rural, dans des lieux charmants sur le plan architectural, patrimonial et paysager et pour la plupart installées chez l'habitant.

Enfin, le mois des Promenades sera ponctué par des animations diverses (visites guidées par les photographes, conférence, atelier d'écriture, librairie, concert,...) proposées par le centre culturel de Marchin et des collectifs citoyens locaux. Notons également que chaque dimanche un cuisinier réputé de la région proposera un repas prolongeant ainsi le plaisir jusqu'à vos papilles gustatives.

Du samedi 1^{er} août au dimanche 30 août 2015, de 10h à 19h

Dans les villages de Grand-Marchin (commune de Marchin) et de Goesnes (commune d'Ohey)
Entrée : 5 € (permet de visiter toutes les expos), gratuit pour les moins de 12 ans
www.biennaledephoto.com

Contacts :
Centre culturel de Marchin
Place de Grand-Marchin, 4 - 4570 Marchin
085/413538

SAINT-SÉVERIN MUSIQUE ASBL
EGLISE DE ST SÉVERIN

*Envolée
Lyrique*

VENDREDI 10 JUILLET 2015 À 20H

CONCERT DE FIN DE STAGE DES CLASSES D'ÉTÉ DE
FRANÇOISE VIATOUR

MARDI 7 JUILLET À 20H : CONFÉRENCE
du Dr Jean-Christophe Degols
au presbytère de l'église de Saint Séverin

MERCREDI 8 JUILLET : MASTER CLASS
15h-17h et 18h-20h, rue du Bosquet 30 à St Séverin

Info : 0478/93 15 51
Entrée au concert : 8 euros - gratuit jusqu'à 12 ans - Art 27
Avec le soutien de la Commune de Nandrin



BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

« C'est le temps béni des vacances
Le vent fait des nœuds d'hirondelles.
Le jour est rond comme une amande.
Tout le village sent le miel.
Le soleil a pendu sa lampe
Juste au-dessus des vaches blanches. »

Ce joli poème de Maurice Carême nous fait penser au soleil, aux vacances que nous attendons depuis longtemps.

Temps béni pour se reposer, s'installer au jardin et lire un beau livre.

Nouvelles acquisitions de la bibliothèque :

Armél JOB	De regrettables incidents
Tatiana de ROSNAY	Manderley for ever
M-L STEDMAN	Une vie entre deux océans
J-Ch RUFFIN	Check Point
Allan FOLSOM	L'empire du mal
Sylvia DAY	Fascine-moi
Bernard WERBER	Les micro-humains
etc...	

Bonnes vacances. M.Eloy

bibliotheque@nandrin.be

rue du Presbytère
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00



Jardins ouverts

Le week-end des 29 et 30 août,
nous ouvrons notre jardin au public

dans le cadre
- des Jardins en Pays de Liège
- et des Jardins Ouverts de Belgique

au profit de l'A.S.B.L. " Enfants d'un même Père "
www.jardinsenpaysdeliege.be

Colette et Hugues Degand-Notté
16 rue du Pont de Chessaine
4550 Villers-Le-Temple



Des « Lettres de l'ombre » en lumière

Le dernier ouvrage édité par les Territoires de la Mémoire asbl vient de sortir de presse. Il s'agit de « Lettres de l'ombre. Correspondance illégale dans les camps de concentration nazis » de Jean-Louis Rouhart.

Publié dans la collection Voix de la Mémoire, il est le résultat d'une étude minutieuse de lettres illégales issues de différents camps de concentration nazis. De par son authenticité, cette correspondance ouvre un accès immédiat au monde des camps et au mode de pensée des concentrationnaires. Elle constitue un ensemble qui nous aide à restituer d'une manière réaliste la vérité historique des camps. Indépendamment de leur intérêt historique, de leur aspect émotionnel – ce sont souvent les dernières nouvelles, voire les dernières traces des victimes – et le fait que ces lettres font partie des rares documents qui sont conservés de cette époque, ces sources surprennent par leur caractère immédiat qui crée l'impression étrange qu'elles viennent tout juste d'être écrites.

En appendice, le lecteur trouvera une anthologie de soixante lettres (ou d'extraits de lettres), commentées et traduites en français, illustrant les nombreuses facettes de cette correspondance remarquable.



L'auteur, Jean-Louis Rouhart, est professeur retraité à la Haute École de la Ville de Liège et ancien doctorant de l'Université Libre de Bruxelles. Il collabore régulièrement à la rédaction d'articles pour la revue Aide-mémoire des Territoires de la Mémoire asbl. Germaniste, il est l'auteur d'une étude (*Beitrag der illegalen Korrespondenz als Forschungsquelle zur Geschichte der deutschen NS-Konzentrationslager. Pädagogische Anwendungsmöglichkeiten*) couronnée par le Prix « Fondation Auschwitz - Jacques Rozenberg » en 2011 et dont le présent ouvrage est la version française.

Cet été, pourquoi ne pas découvrir les artisans et producteurs de nos villages ?

Le Chat Lait



Le Chat Lait de la ferme du Halleux, c'est un distributeur automatique de lait de ferme (fontaine à lait, n'oubliez pas votre bouteille !!) et de beurre.
Ouvert 7j / 7 de 7h à 21h

Ferme Van den Bergh
rue du Halleux, 58 à Nandrin - 0496/70.52.58

La vache à glace



La vache à glace propose des glaces artisanales au lait et aux fraises de chez nous, aux fruits frais et à base de certains produits issus de l'agriculture biologique (selon le marché).

À découvrir tout au long de l'été.
Ouvert du vendredi au dimanche, de 15 à 21h.

Rue de la ferme de l'abbaye, 10 Villers-le-Temple
facebook.com/lavacheacglace

Brasserie Gilbert



Producteur de La « **Namber** » et la « **Max25** »

Autres produits à la bière : fromage, saucisson et plats-traiteur

Points de ventes régionaux : Saveurs & traditions, L'aube du pain, Max Boisson
Dégustation : Terminus, Saveurs & Traditions, Pierre à Feu, Chawetay
À la brasserie : Sur réservation

Également toute l'année :
Paniers garnis et cadeaux d'affaire.

www.brasseriegilbert.be
Rue de la Halète, 42 - Nandrin
0497/201.906



Point Ferme



PointFerme vous propose des abonnements de paniers de produits issus des fermes du Condroz liégeois : fruits et légumes de saison, fromages, poulets, viande bovine, ... sur votre lieu de travail, au sein de votre association, dans votre quartier, votre école, etc ...

Des produits locaux et de saison tout simplement
En consommant des produits locaux, on pense à notre santé, à notre porte-monnaie et également à l'environnement.

En plus, on fait plaisir à nos papilles, le goût est plus prononcé puisque les fruits et légumes arrivent à maturité juste à temps pour nous offrir les éléments nutritifs dont nous avons besoin.

www.pointferme.be - info@pointferme.be
0498/187.940 - 086/499.104

Si vous souhaitez créer un point de distribution de légumes :

Informations : GAL Pays des Condruses - Kathleen : 085 274 617 - kathleen@galcondruses.be



Vente sur champs de légumes

Chaque vendredi de 16h00 à 19h00 - rue des Aubépines à Strée-Modave

L'espace test maraîcher Point Vert accueille de plus en plus de porteurs de projet

Point Vert entame sa troisième saison et accompagne huit candidats dans la concrétisation de leurs projets : trois maraîchers mais aussi des producteurs de semences, de plantes indigènes, de fraises, d'amarantes et de blés anciens.

L'espace test Point Vert est un projet coordonné par le GAL Pays des Condruses en partenariat avec l'asbl Devenirs, le Centre des Technologies Agronomiques de Strée et Créa-job.

GAL Pays des Condruses - Kathleen : 085 274 617
kathleen@galcondruses.be
www.galcondruses.be



Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps la **Kids-ID** auprès de votre commune!*

Demandez votre Kids-ID à temps

Le congé de détente et les vacances de printemps approchent à grands pas. En cette période, les parents se rendent souvent à l'étranger avec leurs enfants.

S'ils voyagent en Europe, ils ont besoin d'une Kids-ID pour leurs enfants.

Celle-ci coûte 6,10 euros (hors taxes communales) et est valable 3 ans. Le délai de livraison est de 3 semaines.

Si les parents ne demandent pas la Kids-ID suffisamment tôt, ils devront recourir à la procédure d'urgence dont le prix varie entre 109,80 et 174,30 euros.

Dans le cadre de cette procédure et depuis le 1^{er} janvier de cette année, lorsque des parents demandent simultanément une ou plusieurs Kids-ID supplémentaires pour des enfants domiciliés à la même adresse, le prix par carte supplémentaire a été diminué à 50 euros. La procédure d'urgence reste cependant une démarche coûteuse.

Le moment nous semble dès lors opportun pour rappeler aux parents que la Kids-ID existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à la demander.

L'Arrêté royal du 7 mai 2015 considérant comme calamités publiques, la grêle et les pluies abondantes survenues les 7, 8 et 9 juin 2014 sur de nombreuses communes belges dont Nandrin, vient d'être publié au Moniteur belge.

Les dommages directs, matériels et certains, causés par cette grêle et ces pluies peuvent donner lieu à une intervention financière mais ce, pour autant qu'ils soient exclus de la couverture d'assurance « incendie ».

En effet, depuis le 1^{er} mars 2006, les assureurs sont tenus de reprendre, dans la couverture incendie risques simples, les catastrophes naturelles (dont l'inondation et le débordement ou le refoulement d'égouts publics). Dès lors, la loi du 12 juillet 1976, relative à la réparation de certains dommages causés à des biens privés par des calamités naturelles, ne s'applique plus aux biens qui peuvent être couverts par un contrat d'assurance, sauf dans les cas suivants :

1. pour les biens qui ne constituent pas des risques simples (art. 2§3 de la loi du 12 juillet 1976 - art. 68-1 de la loi sur le contrat d'assurance du 25 juin 1992) ;
2. pour les biens qui sont en principe exclus de la couverture d'assurance (récoltes non engrangées, cheptels vifs hors bâtiments, les sols, les cultures, les peuplements forestiers - art. 68-5 de la loi sur le contrat d'assurance terrestre) ;

3. lorsque les biens sinistrés ne sont pas assurés en raison de l'état de fortune du sinistré (AR du 20 décembre 2007) ;
4. pour les biens relevant du domaine public (art. 42 de la loi du 12 juillet 1976).
5. Si vous possédez un bien, endommagé lors des intempéries du 7, 8 et 9 juin 2014, repris dans une des catégories énumérées ci-dessus, un formulaire spécifique à cette calamité est disponible sur le site de la Direction générale de la sécurité civile, Direction des Calamités à l'adresse : <http://www.ibz.be/code/fr/loc/calamites.shtml#1>

Les vade mecum « calamités » actualisés sont eux aussi disponibles sur le même site à l'adresse : http://www.ibz.be/download/natuurramp/vademecum_09-2014_Fr.pdf.





Le mot de la Police

Chats errants Que faire ?

Les chats prolifèrent dans votre quartier ?
Ils semblent malades ou mal soignés ?
Vous ne connaissez pas les propriétaires ?

Les chats errants sont souvent vecteurs de maladies, se reproduisent rapidement et retournent à l'état sauvage.

Une solution existe pourtant pour leur bien-être. La zone de police du Condroz a signé depuis 2006 une convention avec l'ASBL « animal sans logis » à Neupré.

Sur simple demande adressée à votre poste de police une attestation vous sera délivrée vous permettant de faire gratuitement stériliser l'animal, lequel pourra être replacé dans son milieu.

Il ne vous en coûtera que le transport de l'animal vers



le refuge, auprès duquel vous pourrez éventuellement emprunter une cage de capture.

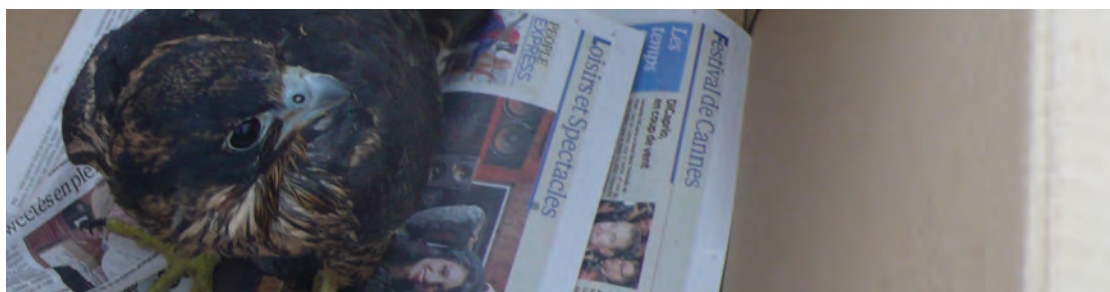
Cette démarche sera tout bénéfique pour nos petits compagnons à quatre pattes qui pourront continuer à vivre en bonne santé grâce à vous !

Contacts :

- Votre poste de police de proximité <http://www.police-locale.be/5296/home.html>

- Asbl « animal sans logis », Enclos Tesnière, 1 à 4122 NEUPRE (Plainevaux)

Tel : 04.371.43.21 www.animal-sans-logis.be



Que faire avec un animal en difficulté?

Que devez-vous faire en cas de découverte d'un animal qui semble en difficulté, un animal blessé ou malade ? Où amener cet animal ?

Il s'agit d'un jeune qui paraît seul, ne vous précipitez pas !

En effet, certains animaux s'aventurent à l'extérieur de leur nid ou tanière, tout en restant à proximité, les parents continuant à les nourrir. Il est donc préférable d'observer le jeune animal afin de constater l'éventuelle carence de soins parentaux, avant d'intervenir d'une manière ou d'une autre.

L'animal est réellement en difficulté...

S'il s'agit d'un rapace, méfiez-vous de ses serres, lancez-lui un chiffon auquel il s'accrochera, vous épargnant ainsi d'éventuelles écorchures. Méfiez-vous également des coups de bec qu'un oiseau effrayé pourrait vous donner, il est d'ailleurs judicieux de lui couvrir la tête. Le héron, en particulier !

- Un oiseau que vous tentez de secourir ne sait pas ce que vous lui voulez, dès lors, il essaiera de se défendre.
- Si l'animal découvert souffre de plaies ouvertes, n'utilisez surtout pas de mercurochrome. En règle générale, n'essayez pas de soigner l'animal.
- Ne lui donnez ni à boire, ni à manger.
- Placez l'animal dans une boîte en carton après y avoir fait quelques trous d'aération. Mettez-le dans un endroit calme et frais.
- Pour son transport vers un Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant naturellement à l'Etat Sauvage (CREAVES), pensez à poser dans le fond du récipient où vous poserez l'animal, de la paille ou un drap afin d'éviter que l'animal soit ballotté et pour permettre l'absorption des fientes.

Contactez au plus vite le CREAVES le plus proche afin que l'animal y soit pris en charge dans les plus brefs délais.

- **Comblain-au-Pont : 04/380.59.50**
- **Héron : 0475/96.00.94**
- **Wansin (Hannut) : 019/63.44.01**
- **Saint-Nicolas : 04/234.66.53**
- **Theux : 0496/76.83.55**



Une année scolaire se termine, riche en projets et découvertes dont voici un aperçu...

Le 19 septembre, un peu plus de 200 enseignants de 10 écoles communales condrusiennes étaient rassemblés pour écouter Bruno Humbeeck de l'université de Mons leur parler de prévention et de gestion des conflits dans la cour de récréation. C'était le point de départ d'une longue réflexion et d'un travail de l'équipe éducative (enseignants et accueillants extrascolaires) qui débouchera à la rentrée de septembre sur une organisation des cours en zones de couleurs, un nouveau règlement et la mise en place des cercles de parole.



En décembre, des animations sur l'arbre sont assurées par le CRIE de Modave pour les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles, du cycle 5-8 et des élèves de 3^{ème} année.



C'est le 23 septembre que les élèves de 5^{ème} année passent leur brevet du cycliste après une formation théorique et pratique commencée en 4^{ème} année.



En octobre dernier, les élèves de 2^{ème} maternelle de Villers-le-Temple visitent les grottes de Comblain.

En novembre, le Technitruck de la province de Liège fait escale à Saint-Séverin et à Villers-le-Temple pour des animations sur la construction d'une maison.

Toute l'école participe à la commémoration de l'Armistice : des textes d'enfants sont lus avant d'entamer la Brabançonne.



Janvier est le mois de l'opération « pièces rouges » : toute l'école se mobilise pour collecter les centimes et apporter son aide aux banques alimentaires, un bel élan de générosité de la part de tous.

Les élèves de 3^{ème} maternelle, de 1^{ère} et 2^{ème} primaires visitent l'exposition « de Gauguin à Calder, la couleur au XX^{ème} siècle » au château de Waroux. Les élèves peuvent ainsi suivre l'évolution de l'utilisation des



couleurs en peinture. Ils découvrent des toiles de Gauguin, Chagall, Matisse, Miro, Calder, Kandinsky, Warhol et bien d'autres. De quoi émerveiller nos petites têtes blondes et inspirer leur créativité ! Les élèves exposeront leurs oeuvres à l'école fin juin.

En février, l'art est encore à l'honneur puisque les élèves de 2^{ème} primaire de Saint-Séverin sont en stage à Ovatat sur le thème du portrait. Les plus jeunes de Villers se rendent quant à eux au centre culturel de Huy pour assister à la pièce de théâtre « le grand rond ».

Mars, des animations sur le thème de l'eau sont organisées pour les 2^{ème} et 3^{ème} maternelles, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaires dans le cadre des journées wallonnes de l'eau.

Les élèves de 6^{ème} sont en classes de neige à Chiesa, ceux de 5^{ème} en classes de ville à Bruxelles et ceux de 3^{ème} année en classes vertes à Wellin.



Avril, ce sont les portes ouvertes dans les deux implantations : l'occasion, pour les parents de nos futurs élèves, de découvrir nos locaux et de faire connaissance avec les enseignants.

Mai, des animations « Cap sciences » se déroulent dans toutes les classes de Villers-le-Temple avec le soutien financier de l'association de parents.

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années de Saint-Séverin et ceux de 4^{ème} année de Villers sont à Cancale pour une semaine riche en découverte du littoral breton. Ils y dégustent les véritables crêpes bretonnes réalisées avec tout l'amour des mamys de Saint-Père-Marc-en-Poulet.



A Saint-Séverin, en ateliers 5-8, les enfants élèvent des coccinelles. Chaque jour, c'est avec grand enthousiasme qu'ils observent l'évolution des insectes. Ils ont pour projet de les libérer afin de protéger les plantes des pucerons et d'en garder une partie pour observer un nouveau cycle de ponte.

A Villers, les enfants de première maternelle aménagent des potagers en carré.

En juin, c'est aussi le temps des évaluations et du désormais célèbre CEB : 62 élèves de 6^{ème} année des implantations de Villers-le-Temple, Saint-Séverin mais aussi Saint-Martin sont rassemblés pour l'occasion dans la salle communale de Saint-Séverin.



... et pendant ce temps, à Saint-Séverin, le massage à deux initié en début d'année scolaire continue à faire des heureux.

Ecole communale de Nandrin... bien plus qu'une école !

Vous voulez retrouver plus d'informations sur l'école communale de Nandrin ? consultez le site nandrin.be, rubrique ma commune, enseignement.

Les enseignants se tiennent à votre disposition, les 1^{er}, 2 et 3 juillet inclus et les 27, 28 et 31 août de 17 à 19h, pour un simple renseignement ou pour une inscription.

La direction et le secrétariat de l'école sont à votre service jusqu'au vendredi 10 juillet inclus et à partir du lundi 17 août de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Rue Joseph Pierco, 2 - 4550 Nandrin

Tel : 085/511233

ecole@nandrin.be



En classe d'accueil !

Quelle vie agréable, en classe d'accueil, pour ces petits chérubins qui nous arrivent petit à petit. Tout est organisé et aménagé pour le confort de tous : jeux très nombreux, prise en charge individuelle dès l'arrivée de chaque enfant, horaire adapté pour le repas et la sieste... Mais aussi une foule d'activités amusantes et motivantes, comme les animations des Jeunesses Musicales proposées cette année par Madame Isabelle. Quelle joie de se relaxer (en fonction des différents thèmes), de chanter, de danser, de jouer et de découvrir des instruments de musique venant de différents horizons.



Action de solidarité pour le Sénégal !

Ce 29 avril, nous avons pu remettre à Mme Therasse le magnifique chèque de 3730€ récoltés durant la période du Carême à l'école. Ce montant servira à équiper une nouvelle classe dans l'école de Kelle au Sénégal.

Pour rappel, Mme Therasse fait partie de l'asbl ORAF qui aide cette école de village à se développer dans de meilleures conditions depuis 2002. Une classe supplémentaire est en train de se construire. Notre cadeau, c'est de l'équiper de bancs, chaises, tableau, livres, cahiers ... pour la rentrée prochaine.

Merci à tous, enseignants, parents et enfants, de vous être mobilisés pour réussir cette belle action de solidarité!



Une bonne alimentation !

Notre Projet d'Etablissement met en avant les apprentissages de lecture et d'écriture, le respect des différences, la protection de l'environnement, mais aussi la protection de notre santé par une bonne alimentation.

C'est pourquoi, afin d'aider nos élèves et leurs parents dans ce domaine, notre école propose chaque mercredi un fruit gratuit différent et un bon potage à midi 2 jours par semaine. Dès l'an prochain, ce sera en plus un repas chaud servi le vendredi, composé uniquement de produits frais et de saison.

La pratique du sport !

Pour protéger notre santé, le sport est aussi très important. En plus des cours de psychomotricité et d'éducation physique hebdomadaires, de nombreuses autres activités sportives jalonnent notre année : cross interscolaire et tournoi de football avec l'école libre de Neupré, tournois sportifs et spectacle de gymnastique lors de la fête de fin d'année ... Mais deux activités particulières permettent à nos élèves de se dépasser de manière exceptionnelle :

- en 4^{ème} année, les élèves se rendent en classe vertes... à vélo ! Près de 35 km à pédaler sur les routes du Condroz pour arriver à Faulx-les-Tombes, ce n'est pas rien !



- le samedi 28 février, c'était la grande foule dans notre école: plus de 850 joggeurs présents, dont 160 pour parcourir le « Nature Run » de 20 km proposé pour marquer le 20^{ème} anniversaire du Jogging St-Martin. Comme chaque année, une centaine

d'élèves de l'école ont répondu aussi à l'appel pour parcourir les « 4 km » ou le mini-jogging dans le pré !

Projet « Bien-Etre » !



Voici près de trois ans que notre école s'est lancée dans un projet ambitieux ayant comme objectif d'améliorer le bien-être de chaque élève et les relations entre eux. Pour atteindre ces objectifs, faisant suite à des formations sur le sujet, nous avons mis en place des cercles de paroles dans toutes nos classes pour permettre de mettre des mots sur nos sentiments positifs ou négatifs et ainsi essayer de résoudre les inévitables petits conflits de notre vie quotidienne.

Dès la rentrée, deux étapes supplémentaires seront mises en place :

1. un nouveau règlement plus simple et plus clair pour tous sera présenté et adopté
2. notre cour de récréation sera organisée en zones de couleur ayant chacune ses propres règles.

Nous espérons ainsi encore améliorer notre « vivre ensemble ».

Projet européen Comenius : le final !

« Dessine-moi ton assiette, je te dirai ce qui pousse dans ton jardin » est le titre du projet.

Les deux années de ce projet ont permis à cinq classes de l'école de s'intéresser à nos potagers et à la nourriture qu'ils nous apportent. Nous avons collaboré avec des partenaires français et anglais. Lors de la première semaine de juin, les élèves de 3ème et 6ème années primaires sont allés les rencontrer à Tours, en France, pour vivre 5 jours avec eux, en logeant même dans leurs familles. Tous ensemble, ils y ont organisé une « Faites du jardin » pour mettre en valeur les réalisations de 2 années de travail et sensibiliser le public présent à une meilleure alimentation plus saine et une consommation plus raisonnée. Un magnifique projet humain qui hélas se termine !



Nous proposons a vos enfants :

- Classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans : transition idéale entre la crèche et la 1ère maternelle.
- Garderie gratuite à partir de 7h jusqu'à 18h30.
- Possibilité de potage à midi (2 jours) et d'un dîner chaud le vendredi.
- Infrastructure importante et confortable. Plaine de jeux et de sports.
- Ambiance chaleureuse. Enseignement de qualité. Pédagogie favorisant des apprentissages efficaces. Discipline concertée.
- Rencontres fréquentes et collaboration avec les parents.
- Nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - parrainage entre classes - ouverture vers le monde - projet européen Comenius - respect de l'environnement et de la santé - activités sportives, culturelles et musicales variées - chorale d'enfants - chant commun - multiples sorties pédagogiques ...
- Importance des apprentissages de base. Méthode de lecture gestuelle en 1ère année.
- Cours de langues au choix (anglais ou néerlandais).
- Respect de la liberté de foi de chacun.
- Message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences.

Notre site internet à visiter absolument : www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous privilégions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous durant l'année scolaire ainsi que durant toutes les vacances, en téléphonant au 085/51.21.28 ou 0471/ 78.89.23 (au besoin, laisser un message).

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN - Tél : 085/51.21.28 - 0471/78.89.23 - saintmartin.nandrin@skynet.be
Direction : Jean-Claude WILMES

Aïkido Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEP)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net

**Portes ouvertes
et démonstrations
dimanche 13 septembre
Toutes les infos sur
www.budoryu.net**

Badminton



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU



**Aïkido, Tai Chi Chuan, Musculation,
Ju Jitsu, Yoga.**

Fond de Bêche, 19 - Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

Cyclo Condreuse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers

4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Horaire: Mercredi 20h-21h15

Professeur: Jessica Godinas

Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01



L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :

adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!

Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :

Étirements et souplesse : mardi 15h30

Gym douce : lundi 16h.

Marche Nordique : vendredi 14h.

Ensemble, bougeons pour rester en forme!

Le programme se trouve sur le site :

www.resterenforme.be

Contact :

Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?



Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

Les activités :

- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66



Le Dragon Team et ses 3 instructeurs, proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/943701



Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)



Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.
Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple
Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239

Plaisirs artistiques

à Nandrin

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation Christian Blavier - Fondation privée

Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés?

Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire entre 14 et 17 heures rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :
Tél : 085/51.11.57 ou 085/51.35.46

Balade nature



Le dimanche 26 avril, le Royal Élan Fondation Christian Blavier organisait sa troisième balade à la rencontre de la faune et de la flore de printemps. Une soixantaine de personnes réparties en trois groupes ont répondu à l'invitation. Partis sous la pluie, à la découverte du bois des Dames, les promeneurs satisfaits se sont retrouvés autour d'un barbecue sous le soleil et le ciel bleu. Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous au printemps 2016 pour une nouvelle balade au départ du musée de la vie rurale condreuse.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification de voirie rue du Péry à Yernée-Fraineux

L'Administration communale fait savoir qu'une demande de modification d'un alignement particulier, rue du Péry à Yernée-Fraineux a été introduit par la SPRL TRIOME INVEST.

Localisation du projet :

Rue du Péry - 4550 NANDRIN, parcelles cadastrées 3^{ème} division section C n° 28 C et 28 N.

Objet de l'enquête :

Article 12 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale

La demande peut être consultée pendant une période de 30 jours francs, du 12 juin 2015 au 13 juillet 2015, à l'Administration communale, place Ovide Musin, n°3 à 4550 NANDRIN (service urbanisme) :

- du lundi au mercredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00;
- le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 18h à 19h30;
- le vendredi de 08h30 à 12h00.
- Sur rendez-vous pris 48 h. à l'avance auprès de Mme PIRLET (085/51.94.80).

Les personnes qui auraient des observations à formuler au sujet de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, au Collège communal avant le 13 juillet 2015 ou à les signifier lors de la clôture de l'enquête qui aura lieu à la Maison communale, le dit jour, à 11 heures.



B.C. ST-SEVERIN
Place Ovide Musin 3/2
4550 NANDRIN
0472/673825

Coupe du Bourgmestre de Nandrin : Finalement seul joueur local qualifié pour la finale de cette compétition organisée par notre club, Willy Matthijs n'a remporté que 2 matchs sur 5 et terminera à la 5^{ème} place. Mr. Dehareng, Echevin des Sports, a remis le trophée communal au brillant vainqueur, William Vanmoswinck du BC Vaux-sous-Chèvremont. Joël Lizin



du BC Vottem échoue de très peu à la 2^{ème} place devant Charles Parent (même club) et Mireille Vandaele (4^{ème}) du BC Fecher de Soumagne. Stéphane Fagnant de Grâce-Hollogne termine à la 6^{ème} place.

Finale nationale au cadre 38/2 (90 pts) à Vilvoorde : Le Président du club nandrinnois, Michel Witkowski, n'a pu faire mieux que 6^{ème} lors de celle-ci et le titre de champion de Belgique est remporté par un jeune montois de 18 ans répondant au nom prédestiné de Dieu. Avec un nom pareil et son talent, on parie que ce bonhomme ira loin. Quant à notre joueur, vu les circonstances, il était difficile pour lui de faire des miracles ce weekend.

Finale régionale Liège-Luxembourg à Grivegnée : Le frère du précédent, Richard Witkowski, n'a pas non plus réussi à rehausser l'honneur de leur famille en ratant complètement la finale de la 4^{ème} catégorie (22 points) aux 3 bandes. Pointé comme favori grâce à ses magnifiques résultats aux 2 tours éliminatoires avec une promotion à la catégorie supérieure en supplément, Ricinette (surnom bizarre !) n'a pas su accrocher le bon courant ascendant menant au titre remporté finalement par Roger London non pas d'Angleterre mais de Gemmenich.

Coupe du Président du BC St-Severin : Actuellement, le 1^{er} tour éliminatoire avec 33 inscrits vient de se clôturer et pas moins de 8 joueurs sur 9 du club local (beau tir groupé) se sont qualifiés pour le second tour. Celui-ci reprend les 14 meilleurs classés hors desquels les 5 premiers disputeront en nos installations la finale les 11 et 13 juin.

Finale régionale Lg-Lux. à Nandrin : Les espoirs locaux reposaient sur les épaules de nos 2 sociétaires, Claude Crefcoeur et Armand Collin, lors de cette finale du championnat à la partie libre (160 et 210 pts). Le 1^{er} nommé, démarrant sur les chapeaux de roue avec une victoire en 12 reprises, s'est malheureusement éteint tout aussitôt. Quand à son coéquipier, c'était le

schéma inverse. Peut-être pas encore bien réveillé au début, il remporte son dernier match en 11 reprises! Ces résultats en dents de scie ne leur ont procuré que respectivement les 5^{ème} et 4^{ème} places, le titre de champion régional étant empoché par Charles Parent du BC Vottem, seul joueur invaincu.



Finale régionale Lg-Lux. à Oupeye : On retrouve les 2 mêmes compères mais cette fois à la bande (55 pts). Armand Collin se contentera de la 3^{ème} place avec 3 victoires et seulement battu par le nouveau champion Constant Lenaerts du BC Vottem. Quant à Claude Crefcoeur, il prendra la dernière place confirmant par la même occasion que cette discipline n'est certainement pas sa préférée.

• Dernières nouvelles :

- **Alain Gaziaux** échoue à la dernière place de la finale régionale de son championnat à la libre (55 pts) organisée à Oupeye. Il est certain que ce résultat ne reflète pas la valeur du joueur qui se trouvait dans un offday total.
- **Claude Crefcoeur** (160 pts) se qualifie en 1/2 finale de la coupe de Zutendaal (Limbourg) disputée à la partie libre. Par contre, il a été éliminé en 1/2 finale de la coupe Vaarts de Soumagne au cadre 38/2 (90 pts).

Initiation au Reiki

Le Reiki est un mot Japonais qui signifie :
« **Énergie Universelle** ».



Cette pratique appartient aux approches dites énergétiques. C'est une invitation au royaume de la relaxation que nous vous envoyons !

Lundi 10 aout 2015 : de 13h30 à 16h à l'Espace des Templiers de Nandrin (Rue Joseph Pierco, 4)
Informations et réservations : Stilmant Mélody au 0473/87.11.77 ou melodystilmant@pcs-condroz.be

Prix : 5€ par atelier

Les bords de routes pour la préservation de la nature

Cette année, la campagne de fauchage tardif des bords de route fête en Wallonie son 20^{ème} anniversaire. C'est en effet en 1995, dans le cadre de l' « *Année Européenne de la Conservation de la Nature* » que la convention « Bords de routes » qui organise cette campagne, a été proposée pour la première fois aux communes. La commune de Nandrin, signataire de la *Charte Maya* et préparant son *Plan Communal de Développement de la Nature*, a décidé de rejoindre les nombreuses communes signataires de cette convention. En effet, aujourd'hui, la campagne de fauchage tardif des bords de routes est d'application dans 225 communes, soit 85% des communes de la Région.



Cette opération a pour objectif de permettre le développement de la vie sauvage sur les talus et accotements du réseau routier. Pour ce faire, la technique du fauchage tardif a été privilégiée. Utilisée en dehors des endroits prioritaires pour la sécurité des usagers de la route, elle consiste à pratiquer un seul fauchage annuel après la période de reproduction des espèces, soit généralement après le 1er septembre. Grâce à ce fauchage tardif, la flore des bords de routes dispose du temps nécessaire pour fleurir et produire les graines indispensables à sa pérennité.

La large participation des communes permet une application du fauchage tardif sur plus de 15.900 km de bords de routes, ce qui représente, selon les estimations du Département de la Nature et des Forêts, une superficie d'environ 3.600 ha, répartis sur l'ensemble du territoire de la Région. La commune de Nandrin réservera, quelque 25 kilomètres de talus et accotements à la pratique du fauchage tardif, soit une superficie approximative de 5 hectares, ce qui permettra d'étoffer le réseau écologique régional.

Un grand nombre d'espèces végétales ont été identifiées sur les talus et accotements du réseau routier. Qu'elles soient communes, rares ou en voie de raréfaction, beaucoup appartiennent à des associations végétales typiques des prairies peu fertilisées, réservées à la fauche ou à un pâturage par une faible charge de bétail. Dans le passé, ces prairies étaient largement répandues dans le paysage mais, en raison de l'urbanisation et de l'augmentation de la productivité au sein des terres agricoles, elles ont fortement régressé. Cette raréfaction confère aux bords de routes abritant les derniers témoins de ces végétations, une valeur conservatoire non négligeable, renforcée dans certains cas par la présence de plantes protégées. Sur les bords de routes de la commune de Nandrin, 184 espèces végétales différentes ont déjà pu être identifiées, dont des espèces rares et parfois protégées. Elles sont 850 à avoir été observées sur les bords de routes communales de Wallonie, ce qui représente plus de 50% du total des espèces présentes sur le territoire régional.

La commune de Nandrin a un territoire partagé entre une zone très urbanisée et une partie plus campagnarde, caractérisée par une agriculture de type intensif. Les zones dans lesquelles la nature peut se développer ne représentent plus de grandes superficies au sein de la commune et il faudra compter sur les bords de routes pour préserver une part non négligeable du patrimoine naturel communal.

Afin de signaler la pratique du fauchage tardif sur les zones sélectionnées, la commune installera des panneaux « Fauchage tardif - Nature préservée » et procédera à l'envoi d'une brochure toute-boîte explicative.

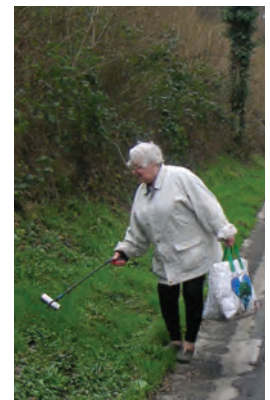
Déchets sauvages

Quel fléau ces déchets sauvages ... !!
Et pourtant, que d'efforts déployés !

Les déchets sauvages (canettes, bouteilles, sacs plastiques, ...) qui jonchent nos bords de route constituent un véritable problème dont il est bien difficile de venir à bout. De nombreuses interventions et actions sont pourtant menées pour essayer d'endiguer ce phénomène.

Des citoyens, soucieux d'un environnement propre, donnent de leur temps à ramasser les crasses aux alentours de chez eux. La commune n'est pas en reste, qui toutes les 3 semaines environ procède à un nettoyage des voiries les plus affectées. Des bénévoles consacrent une matinée à nettoyer les ruisseaux dans le cadre de l'opération « Communes et rivières propres », organisée chaque année par les contrats de rivière.

Nous continuerons nos efforts, en collaboration avec des organismes comme Intradel, le CRO, ou le GAL Pays des Condruses qui mène une campagne de sensibilisation « Halte aux déchets sauvages, Condroz propre, j'agis ! »



WANTED ! Colonies de chauves-souris!

Les chauves-souris, ces petits êtres méconnus et discrets, sont bien présentes parmi nous. En effet, il n'est pas rare d'observer ces animaux durant les nuits d'été, chassant inlassablement les insectes. Sur la trentaine d'espèces de chauves-souris présentes en Europe, vingt sont retrouvées sur le territoire belge. Réfugiées dans diverses cavités durant la période hivernale, une partie de ces espèces recherche les bâtiments pour se reproduire au printemps. Les femelles sont alors en quête d'un lieu chaud et protégé pour mettre bas leur unique jeune, vers la mi-juin. Des colonies estivales de chauves-souris peuvent donc être retrouvées sous les toitures, dans les combles, les clochers d'église, sous les ponts, dans les granges, les caves chaudes...

Si les lieux d'hibernation sont assez bien connus par nos chiroptérologues (spécialistes des chauves-souris), la connaissance des gîtes d'été reste, quant à elle, très lacunaire.

C'est pourquoi le projet LIFE « Pays mosan » (un projet porté par l'asbl Natagora), réalise un grand recensement des colonies d'été de chauves-souris. Et nous avons besoin de votre aide ! Vous avez ou vous pensez abriter une colonie de chauves-souris? Vous connaissez un bâtiment d'où sortent les chauves-souris à la tombée de la nuit? Alors cela nous intéresse !

Pour nous informer de la présence d'une colonie de chauves-souris vous pouvez remplir un formulaire en visitant le site www.lifepaysmosan.eu, en nous contactant au 0498/10.75.11, ou en nous écrivant à lifepaysmosan@natagora.be.

Informations de contact :
Olivier Doupagne
Projet LIFE Pays mosan - Natagora
Rue Fusch 3 à 4000 Liège
0498/10.75.11
lifepaysmosan@natagora.be



Abribus

Pourquoi ces silhouettes d'oiseaux sur les abribus ?

Tout esthétiques qu'ils soient, les nouveaux abribus n'en ont pas moins un défaut. Leur transparence trompe les oiseaux qui viennent en vol se fracasser contre les vitres. Le choc leur est souvent fatal. D'où le placement des silhouettes noires de rapaces, censées effrayer les passereaux et leur éviter la dangereuse trajectoire.



Efficace la plupart du temps, à Saint-Séverin cependant, cela n'a pas suffi à stopper l'hécatombe. Un riverain averti a judicieusement placé alors des rubans rouge et blanc (rubalise), dont les couleurs et le mouvement provoqué par le vent sont en effet dissuasifs. Moyen efficace mais pas très esthétique, il faut le reconnaître. C'est pourquoi prochainement nous tenterons d'opacifier les vitres au moyen de panneaux autocollants.

Parc du Péry

Les travaux d'élagage et d'abattage d'arbres, destinés à rendre plus de lumière à la mare, ont été effectués ce printemps. Des travaux de terrassement seront nécessaires afin de rendre de la profondeur à la mare et éviter qu'elle ne s'assèche en été. Ces travaux s'inscrivent dans le réaménagement plus global du parc du Péry, dans le cadre de notre projet Biodibap (Biodiversité et bâtiments publics).



Sortie de terrain du PCDN

Le 7 juin dernier, nous avons organisé une sortie de terrain ayant pour thème « les plantes invasives ».



Le point de départ de cette balade était le lieu de la première réalisation du groupe de travail « Jardins et vergers » : la plantation de saules têtards à Bourgogne. Des plançons ont été prélevés des saules têtards existants pour être replantés par les partenaires du PCDN et les ouvriers communaux.

Nous nous sommes ensuite promenés dans la forêt domaniale du Bois des Dames afin d'observer, avec les précieux commentaires de notre partenaire Ruddy CORS, les plantes invasives présentes sur cette partie de notre territoire communal.

Enfin, un rafraîchissement attendait les participants à la salle des Templiers et des éclaircissements quant à l'avancement du PCDN furent donnés.

Les étapes du PCDN

Il y a quelques mois, nous vous annoncions que la commune s'engageait dans la mise en place d'un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature).

Après plusieurs réunions plénières et de groupes de travail, des actions concrètes ont vu le jour et d'autres sont préparées afin d'être réalisées dans le courant des prochaines années. Le rapport final du bureau d'études a également pu être présenté aux partenaires.

La compilation de cette étude du réseau écologique et des idées émises par les groupes de travail constituera le plan, dont l'élaboration est en cours (juin-juillet).

Lorsque celui-ci aura été consulté par la Fondation Rurale de Wallonie, qui nous suit depuis le début du projet, nous le soumettrons à enquête publique (août-septembre).

Afin que nos partenaires soient une nouvelle fois associés à cette démarche et que les citoyens puissent émettre leur avis, une réunion plénière sera organisée le 10 septembre prochain (date à confirmer), à la salle de Saint-Séverin.

Enfin, nous organiserons, toujours en partenariat avec les citoyens impliqués dans le PCDN, une « soirée officielle de signature de la charte PCDN » qui se déroulera normalement fin novembre, dans le cadre de la Semaine de l'Arbre.



Des nouvelles du Plan Maya

Dans notre édition de mars, nous vous faisons part des plantations réalisées dans le cadre de la deuxième année du Plan Maya.

Comme vous pouvez le voir, 500 plants de haie d'essences mellifères ont bien été plantés dans la zone du football au Péry.



Prés fleuris

Nous suivons l'évolution des prés fleuris, plantés au printemps dernier et ferons une évaluation de cette expérience. Nous favorisons également le rôle des insectes pollinisateurs par d'autres actions, notamment la plantation d'essences mellifères dans nos parterres communaux



42^{ème} Jumelage entre Saint-Séverin Charente et Saint-Séverin Condroz.



Pour ce 42^{ème} anniversaire le comité de jumelage de Saint-Séverin avait mis « les petits plats dans les grands ».

En effet c'est quatre activités officielles qui avaient été programmées pour ce WE de l'Ascension.

L'arrivée le jeudi 14 mai à 8 heures à la salle communale de Saint-Séverin, émotion et bonne humeur étaient d'actualité. Après les mots de bienvenue, un (grand) petit déjeuner a tout suite fixé l'humeur de ce WE. Le reste de la journée était consacré aux familles d'accueil, récentes pour certaines et de très longue date pour d'autres.

La journée du vendredi a commencé par une visite dans le musée communal de la vie rurale condrusienne - Fondation Christian Blavier, merveilleux musée dont l'administration communale de Nandrin a hérité de Madame Blavier, qui avec son mari ont conçu ce bijou qui méritait sans nul doute le détour. Vu les nombreuses personnes présentes il a fallu répartir les visiteurs en deux groupes afin que chacun puisse jouir des explications données de main de maître par une personne professionnelle.



Ensuite l'administration communale offrait aux Saint-Séverinois français ainsi qu'à leurs hôtes, un dîner au restaurant.

La soirée du vendredi fut consacrée au traditionnel repas gastronomique, aux échanges de discours suivis d'une soirée dansante et d'un invité de marque, « Elvis Jr » champion du monde à Memphis des imitateurs d'Elvis Presley.

Le samedi était consacré à une excursion au domaine des « trois vallées » dans les fagnes namuroises, dîner offert par le comité de jumelage, voyage en train à vapeur et visite d'une école de 1932 (avec institutrice, calcul et dictée pour tous), le tout sous un ciel serein.

C'est donc le dimanche à 9 heures que nos amis charentais s'en sont retournés vers leur beau pays, le cœur plein de joie, d'amitié et de merveilleux souvenirs.



Le comité de Jumelage de Saint-Séverin.

Noces d'Or Mulkens - Godart

Le 25 juillet 1934, à Namur, naquit Lucie Irma Marie Ghislaine Godart.

Le 25 juin 1937, à Magnée, naquit à son tour, Jean Marie Julien Hubert Mulkens.

Monsieur Mulkens a obtenu son diplôme de gradué en sciences commerciales en 1957. Après son service militaire, il est entré à l'Espérance Longdoz devenu Cockerill par la suite.

Madame Godart a quant à elle obtenu son diplôme en secrétariat et comptabilité en 1953. Elle est entrée à l'Administration des Postes, a travaillé à la Direction à Namur puis à Liège.

Monsieur habitant à Fléron et madame à Namur, ils se sont rencontrés par hasard, à un thé dansant à Tilff en 1963.

Ils se marièrent à Jambes, le 24 avril 1965.

De leur union naquirent 2 beaux enfants, un garçon en 1966 et une fille en 1969.

Après la naissance de cette dernière, ils s'installent dans une nouvelle maison à Chénée où madame a pu obtenir le poste de sous-perceptrice.

En 2001, étant pensionnés tous les deux, monsieur et madame Mulkens se sont installés dans un bungalow à Nandrin.

C'est avec grand honneur et plaisir que nous avons partagé cet événement en présence de toute leur famille, en ce samedi 9 mai 2015.



Notre commune autrefois et aujourd'hui

Au travers de cartes postales anciennes, datant le plus souvent du début du XX^e siècle, et de photos d'aujourd'hui, cette rubrique nous montre l'évolution et les changements qu'ont connus certains sites et lieux de notre commune.

Villers-le-Temple tient son nom de deux évènements historiques :

Villers de par l'implantation d'une villa romaine et, au milieu du 13^{ème} S (1260) le Chevalier de l'ordre du Temple, Gérars de Villers, fait construire une commanderie.

Depuis 1977, (fusion des communes), Villers-le-Temple fait partie de l'entité de Nandrin.



Joseph Nandrin

1910. Route de la Ville



La Tourette



2015. Rue de la Tourette



État-civil

Naissances	
WEYKMANS Sacha	13/01/2015
MARTIN John	10/02/2015
MARTIN Raphaël	12/02/2015
RAICKMAN Noé	17/02/2015
NEUTJENS Violette	03/03/2015
DACHELET ROUSSELLE Leila	04/03/2015
PASTURE Alexis	04/03/2015
CHAMPAGNE Margot	13/03/2015
PIRE Line	19/03/2015
PIRSON Alexandre	02/04/2015
GUSTIN Charline	10/04/2015
CLOSEN Etan	09/04/2015
WOLF Grégoire	16/04/2015
VANDERSTAPPEN FERNANDES Nathan	25/04/2015
VANDERVOORT Hosanna-Rose	28/04/2015
RAUW Hadrien	04/05/2015
NICOLAY Ernest	04/05/2015
KARREMAN DE BROGNIEZ Camille	11/05/2015
BOUQUEREL Sofia	11/05/2015
BOCCA Clara	16/05/2015
Mariages	
FORTHOMME André et MRSIC-GARAC Nadia	21/03/2015
LECLERCQ Robert et JABON Christiane	25/04/2015
NICOLAY Bruno et PELLIN Patricia	25/04/2015
LECLERCQ Cédric et BOURGEOIS Anne-Catherine	23/05/2015
Décès	
MICHOT Olga	17/02/1930 - 04/02/2015
CHAMPAGNE Joseph	16/11/1934 - 22/02/2015
WARIN Marcel	11/01/1938 - 23/02/2015
BADOUX Geneviève	17/10/1940 - 28/02/2015
LEFORT André	06/10/1942 - 04/03/2015
GUILBERT Luc	02/06/1962 - 10/03/2015
BELLAIRE Arthur	20/07/1930 - 10/03/2015
DARDENNE Jean Luc	01/09/1959 - 23/03/2015
DEVOS Maria	01/01/1928 - 30/03/2015
MARECHAL Simone	15/01/1921 - 10/04/2015
BRAUNE Jacques	09/02/1949 - 03/04/2015
MARECHAL Germaine	01/07/1919 - 16/04/2015
BARTHOLOME Denise	01/09/1929 - 18/04/2015
LORPHEVRE-LECLER Jeannine	17/06/1928 - 23/04/2015
WERY Régine	28/06/1927 - 24/04/2015
JANE Raymond	26/11/1925 - 26/04/2015
FRANK Jean	30/10/1953 - 28/04/2015
WESSELS Michel	24/09/1964 - 09/05/2015
MARTENS Ginette	17/01/1936 - 12/05/2015
KUPPENS Marie	27/05/1918 - 18/05/2015
CRIJNS Joseph	10/02/1925 - 22/05/2015

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 17/09/2015 de 16h00 à 19h00

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 09/09/2015 de 17h00 à 19h30

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2015,
auront lieu :

- 2 juillet
- 1 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be ou **0800-94.133**

Agenda

juillet	
2	Bibliobus
3	& 4 Théâtre wallon par l'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin
4	& 5 Festimix au Péry
13	& 16 Bibliobus
21	Fermeture de l'Administration communale et des recyparcs Ramassage des poubelles avancé au 18 juillet !!!
13	& 16 Bibliobus
27	Bibliobus
Août	
6	& 10 Bibliobus
15	Fermeture des recyparcs
20	Bibliobus
22	Dîner de l'amicale des pensionnés de Villers-le-Temple à Saint-Séverin
24	Bibliobus
27	au 30 Les Estivales à Nandrin
Septembre	
3	Bibliobus
9	Dons de sang à Neupré
12	Repas de l'amicale des pensionnés de Nandrin à Saint-Séverin
12	& 13 Journées du Patrimoine
14	& 17 Bibliobus
17	Collecte de sang à Nandrin
18	Conférence de la Société royale horticole à l'école Saint-Martin
18	& 19 Nandrin Jazz Festival
28	Bibliobus
30	Ciné-Club à la Nandrinoise



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Le car ONE sera présent tous les 1^{er} et 4^{ème} mercredis du mois place Arthur Botty à Nandrin.

Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651
du lundi au mercredi de 9h à 15h



Nouveaux horaires à Nandrin

Lundi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
Mardi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
Mercredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
jeudi : 9h30 à 12h30
13h45 à 18h00
vendredi : 9h30 à 12h30
13h45 à 17h00
samedi : 9h30 à 13h00



Police

Nouveaux horaires

- **Lundi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h**
- **Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Jeudi de 9h à 12h**
- **Vendredi de 9h à 12h**

Zone de Police
du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be

appels urgents



pas de blabla

La gestion de l'eau, ça vous concerne !

Enquête publique

Dans le cadre des deux Directives européennes, la **Directive-cadre eau** et la **Directive sur la gestion des risques d'inondation**, une enquête publique conjointe sera réalisée du 1^{er} juin 2015 au 8 janvier 2016.

Vous êtes invités à donner en parallèle votre avis sur les 2 types de plans qui en découlent :

- **les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)** exposant les mesures wallonnes définies afin de réduire les effets négatifs des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique, en ce compris la carte de l'aléa d'inondation, les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation.
- **les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH2)** fixant pour chaque rivière ou nappe d'eau souterraine l'objectif environnemental à atteindre pour 2021 ainsi que le programme de mesures à mettre en œuvre.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière et sur le site internet : environnement.wallonie.be/enquete-eau

Vos observations écrites peuvent être transmises via l'un des canaux suivants :

- **Le site internet :** environnement.wallonie.be/enquete-eau
- **Ou :**

Pour les Plans de Gestion des Risques d'Inondation

Via courriel : pgri.inondations@spw.wallonie.be

Via courrier postal :

Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables,
avenue Prince de Liège, 7 – 5100 JAMBES.

Pour les Plans de Gestion par District Hydrographique

Via courriel : eau@spw.wallonie.be

Via courrier postal :

Secrétariat de la Direction des Eaux de surface,
avenue Prince de Liège, 15 – 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies **dans votre Administration communale** aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Horaires des permanences : (au moins un jour par semaine jusqu'à 20h ou le samedi matin)

- du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h ;
- le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h à 19h30 ;
- le vendredi de 8h30 à 12h.

CALLEBAUT Xavier - 085/51 94 99

Une séance de clôture sera organisée le 8 janvier 2016 à 11h

IMPORTANT : une séance de clôture sera organisée dans votre commune !



Wallonie